



NATION  
huronne-wendat

## - AVIS À LA POPULATION -

### Construction d'un jumelé article 95

Kwe,

Le Conseil de la Nation huronne-wendat est heureux de vous annoncer la construction d'un nouveau jumelé locatif dans le secteur résidentiel Yarha'. Répondant aux exigences du *Programme article 95* de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), ces unités d'habitation permettront de bonifier l'offre en termes de logements familiaux locatifs et pourront accueillir deux nouvelles familles d'ici novembre 2020. Vous aimeriez devenir locataire? Voici quelques informations et la procédure pour soumettre votre demande.

#### **Information sur le logement**

Emplacement : 40, rue de l'Érable  
Clientèle visée : Familles  
Grandeur : 24' x 29' -3 1/2"  
Chambres : 4  
Salles de bains : 2

#### **Déposer une demande**

Pour déposer une demande, vous devez compléter le formulaire d'application pour la location des logements familiaux et joindre **toutes** les pièces justificatives demandées. Veuillez noter que les demandes incomplètes ne seront pas évaluées. Si vous avez déjà soumis une demande pour un logement familial, vous n'avez pas à fournir de nouveau les documents. Le formulaire d'application est disponible à la réception de nos bureaux administratifs situés au 255, place Chef Michel Laveau ou sur notre site internet à : <https://wendake.ca/services/gestion-des-immeubles-infrastructures-et-projets-majeurs/logement-communautaire/>

**Les demandes de logement doivent être envoyées à l'attention de Katherine Bouchard avant le 25 septembre 2020.**

**Par courriel:** katherine.bouchard@cnhw.qc.ca

**Par la poste :** 255, place Chef Michel Laveau, Wendake (Québec) G0A 4V0

Jean-Philippe Vincent  
Directeur  
Gestion des immeubles, Infrastructures et Projets majeurs